

Eric ANGELINI, réélu Président du SNIAA pour un troisième mandat

Le 14 juin dernier, la profession de l'aromatique alimentaire s'est réunie sur les Iles de Lérins pour son bilan annuel et pour élire ses Président, Vice-Président et Trésorier. L'occasion en toute convivialité de nourrir et d'encourager le collectif !

• Un bilan 2017 jalonné de réussites et de quelques dossiers épineux

Comme chaque année, le SNIAA se félicite d'une activité intense qui permet de toujours mieux accompagner les adhérents et de promouvoir des pratiques loyales entre les entreprises. Cette activité a également été nourrie par des outils de communication dynamiques.

Mais, la profession évolue également depuis quelques années dans un climat plus incertain, notamment avec des mesures d'interdiction ou de restriction d'utilisation de certaines substances aromatisantes qui pour autant ont été jugées d'usage sûr par l'industrie.



• Une année 2018 d'ores et déjà bien remplie

De nombreux projets sont déjà en cours, avec au premier plan une volonté de mieux se faire connaître des parties prenantes, en particulier dans le contexte de la suite des Etats Généraux de l'Alimentation. La profession de l'aromatique a en effet un rôle à jouer pour l'alimentation de demain et compte bien le démontrer auprès de ses partenaires, des parties prenantes et *in fine* du consommateur.

Un exemple parmi d'autres : le SNIAA travaille à l'élaboration d'un MOOC sur les arômes en partenariat avec l'ISIPCA, l'école de formation aux métiers des arômes. Cet exercice de pédagogie et de transparence montre le souhait collectif de la profession d'expliquer ce que sont les arômes et leur intérêt dans l'alimentation.

• Du nouveau dans l'air !

L'Assemblée Générale 2018 a également vu du mouvement au sein des instances dirigeantes du SNIAA (le Bureau Directeur, équivalent d'un Conseil d'Administration).

Eric ANGELINI, Vice-Président Affaires Réglementaires V. MANE FILS, a été réélu Président du SNIAA à l'unanimité. Il entame son 3^{ème} mandat de Président avec un objectif « *continuer à s'appuyer sur la richesse et l'expertise de la profession pour nous faire progresser collectivement et valoriser ainsi nos métiers et nos produits* ». Xavier PONTHEAUX, Président de GUEDANT, a également été réélu Trésorier.

Jean-Loïc METAYER, Président de METAROM France, a été élu Vice-Président pour un premier mandat. Dynamique chef d'entreprise, il voit dans son mandat *« l'opportunité de toujours mieux représenter les PME qui sont majoritaires dans notre profession »*.

Côté administrateurs, l'entreprise PAYAN BERTRAND intègre le Bureau Directeur. Vincent PROAL, Directeur Général de l'entreprise, s'en félicite *« nous pourrons apporter notre vision de PME et de spécialiste de la transformation des matières premières aromatiques »*.

C'est donc une équipe en partie renouvelée qui dirigera le SNIAA sur les trois prochaines années. Leur souhait collectif : *« poursuivre le travail déjà engagé et contribuer à faire du SNIAA et de la profession un exemple d'excellence, tant en matière réglementaire qu'en matière de communication »*.



- Plus d'informations sur notre [site internet](#) ou notre page [in](#)
- Relations Presse : Cécile Pinel, cecile.pinel@sniaa.org, 01 46 53 10 10

Le SNIAA, Syndicat National des Ingrédients Aromatiques Alimentaires, fédère et représente 95% des entreprises de l'aromatique alimentaire français, soit aujourd'hui une soixantaine d'entreprises, dont 90% sont des PME. Le SNIAA est reconnu et respecté comme partenaire indispensable de l'aromatique et de la filière alimentaire France et Europe.

www.sniaa.org